



**ACTUALISATION N° D.11-0400-A01 DU
DOCUMENT DE REFERENCE
2010**

La présente actualisation a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2011, conformément à l'article 212-13 IV du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Elle complète le document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2011 sous le numéro D.11-0400. Le document de référence 2010 et la présente actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1. L'ACTIVITE | 3 |
| 1.1 <i>Présentation générale de l'activité</i> | 3 |
| 1.2 <i>L'intégration d'ARES</i> | 4 |
| 1.3 <i>Perspectives</i> | 4 |
| 1.4 <i>Endettement</i> | 4 |
| 1.5 <i>Facteurs de risques</i> | 5 |
| 2. LES ACTIONS – LE CAPITAL | 6 |
| 2.1 <i>Structure de l'actionariat</i> | 6 |
| 2.2 <i>Actionariat salarié</i> | 6 |
| 2.3 <i>Etat des autorisations financières au 31 mai 2011</i> | 7 |
| 2.4 <i>Capital potentiel au 31 mai 2011</i> | 8 |
| 3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | 10 |
| 3.1 <i>Conseil d'administration au 31 mai 2011</i> | 10 |
| 3.2 <i>Gouvernance au 31 mai 2011</i> | 11 |
| 4. RESPONSABLE DU DOCUMENT | 13 |
| 4.1 <i>Responsable de l'actualisation du document de référence</i> | 13 |
| 4.2 <i>Attestation du responsable du document de référence</i> | 13 |
| 5. TABLE DE CONCORDANCE | 14 |

1. L'ACTIVITE

La Société a, par communiqué de presse diffusé en date du 2 mai 2011, publié son chiffre d'affaires au premier trimestre 2011. Les principaux termes de ce communiqué sont rappelés ci-dessous.

1.1 Présentation générale de l'activité

D'une manière générale, le premier trimestre de l'exercice 2011 a connu un bon niveau d'activité, en ligne avec les attentes du Groupe GFI Informatique.

| En millions d'euros | 2011 | 2010 | Variation faciale | Croissance (hors effets des cessions et du change) | Dont bénéfice des acquisitions | Dont Croissance Organique (1) |
|---|--------------|-------|-------------------|--|--------------------------------|-------------------------------|
| • France | 124,5 | 121,7 | +2,4% | +5,0% | +3,0% | +2,0% |
| • International | 46,5 | 46,3 | +0,3% | +1,1% | +0,9% | +0,2% |
| CHIFFRE D'AFFAIRE 1^{er} TRIMESTRE | 171,0 | 168,0 | +1,8% | +3,9% | +2,4% | +1,5% |

En France : poursuite de la croissance et succès commerciaux.

Le chiffre d'affaires en France a atteint 124,5 M€ au premier trimestre 2011, contre 121,7 M€ au 1er trimestre 2010. Retraité de l'effet de la cession de l'activité expertise monétique soit 3,0 M€, la croissance en France s'élève à 5,0%, dont 3,0% proviennent des acquisitions du Groupe : notamment la reprise d'Ares, intégré depuis le 15 février 2011, le solde provenant de la croissance organique.

L'activité en France a été bien orientée dans la continuité du 4ème trimestre 2010 conformément aux attentes du Groupe.

L'évolution des unités opérationnelles sont suivies notamment par l'analyse de l'évolution de leur TACE et de leur TJM. Ces indicateurs leur sont spécifiques et l'analyse de leur consolidation même au niveau de la France peut être délicate et incertaine à cause des particularités de certaines divisions telles que «Solutions Logicielles» et «Consulting» et de la part variable de chacune d'elle.

A titre indicatif, le TACE² France du 1 trimestre 2011 est de 84,3%³ à comparer avec 81,7%³ au premier trimestre 2010, le TJM du 1 trimestre 2011 est de 398 €³ à comparer avec 371€³ au premier trimestre 2010.

(¹) Croissance organique déterminée en retraçant notamment l'effet des cessions survenues en 2010 des activités expertises monétiques en France et Santé au Canada pour respectivement 2,7 M€ et 1,5 M€ de chiffre d'affaires.

² Taux activité : temps facturables / temps potentiel maladie exclue

³ Données de gestion non auditées

Le Groupe a recruté en France 341 collaborateurs au premier trimestre – soit plus du quart de l'objectif annuel - pour une variation nette de +65 collaborateurs après prise en compte des départs.

Au plan commercial, le 1^{er} trimestre a été très actif avec un niveau de prises de commandes très supérieur à l'an dernier, en hausse de 30%.

À l'international : après plusieurs trimestres de décroissance, l'activité à l'international se stabilise : +0,3% à 46,5 M€ à taux courant.

La péninsule ibérique affiche une croissance de +0,3% grâce à l'Espagne qui, avec 16,8 M€ de chiffre d'affaires, voit son activité progresser de 3,0%. Le Portugal avec 7,1 M€ de chiffre d'affaires est en décroissance de -5,6%, décroissance qui s'explique par une base de comparaison défavorable liée à une vente exceptionnelle de licence l'an dernier sur le premier trimestre pour un montant de 1,3 M€.

L'Europe du Nord poursuit le rebond initié au quatrième trimestre avec une croissance soutenue de +16,8% à périmètre courant et de 9,2% à périmètre constant.

L'activité au Maroc s'élève à 1,3 M€ et est stable par rapport à l'an passé.

Le Canada – hors impact de la cession de l'activité Santé – affiche un recul organique de -1,6% lié à un démarrage lent dans l'activité Voyages et Intégration, tandis que les autres, notamment l'Édition connaissent une activité soutenue.

1.2 L'intégration d'ARES

L'intégration d'Ares est effective depuis le 15 février dernier. Les équipes d'Ares ont été rattachées métier par métier aux activités correspondantes dans GFI Informatique ou ses filiales.

Sur la base des 10 premières semaines de collaboration, le Groupe est confiant dans la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle qu'il s'est fixé lors de la reprise de cette activité.

1.3 Perspectives

A ce jour, aucun événement connu n'est venu affecter la situation financière du Groupe. En 2011, GFI Informatique devrait continuer de bénéficier de la reprise du marché et du succès de son repositionnement réalisé en 2010.

1.4 Endettement

Conformément aux stipulations du contrat de crédit syndiqué du 15 décembre 2009, la société a demandé et obtenu un accord du pool bancaire pour l'autoriser à procéder à l'émission d'une OCEANE pour un montant nominal maximum d'environ cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000).

Afin de financer les investissements de croissance externe réalisés au cours du premier semestre, (acquisition d'Ares et complément de prix de Groupe BTM), la société a demandé à reporter un montant de 4,3 M€ de son échéance du 15 mai 2011 pour moitié au 15 septembre et pour moitié au 15 novembre 2011. Il est précisé qu'en cas d'émission d'une OCEANE précitée, ce montant deviendra immédiatement exigible.

Le produit de l'émission de l'OCEANE sera pris en compte dans le calcul des ratios financiers au 31 décembre 2011 et notamment dans le calcul du ratio d'« excess cash-flow » mentionné à la note 24 de l'annexe des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ce ratio désigne le cash-flow libre diminué du service de la dette. Il est précisé à toutes fins utiles que le cash-flow libre ⁴ comprendrait, en cas d'émission, le produit d'une OCEANE. Au 31 décembre 2011, si le crédit syndiqué n'a pas fait l'objet d'une renégociation ou d'une demande d'avenant à cet effet, la société affectera au remboursement partiel de l'en-cours du crédit syndiqué :

- 0 % de l'excess cash-flow, si le ratio dette nette/ebitda est supérieur inférieur à 1,65
- 40% de l'excess cash-flow, si le ratio dette nette/ebitda est compris entre 1,65 et 2
- 60% de l'excess cash-flow, si le ration dette nette/ebitda est supérieur à 2.

1.5 Facteurs de risques

Facteurs de risques liés aux écarts d'acquisition

Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au titre des exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 comportent une observation sur les notes « Ecart d'acquisition » qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à des changements raisonnables des hypothèses retenues par la direction.

La valeur des écarts d'acquisition est soumise au risque de dépréciation en cas de dégradation de l'activité concernée et/ou d'évolution défavorable de ses perspectives long terme et/ou de paramètres externes (hausse des taux d'intérêt, crise économique). En effet, l'évaluation de la valeur de ces actifs est effectuée périodiquement sur la base des valeurs d'usages : les modalités d'évaluation sont sensibles aux éventuelles évolutions des caractéristiques du modèle économique sous-jacent. Par ailleurs, le risque de dépréciation des écarts d'acquisition peut également survenir dans le cadre d'une stratégie de désengagement, lorsque la cession d'une activité est envisagée. En effet, dans ce contexte particulier, l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est alors effectuée sur la base du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession, qui peut être inférieur à la valeur comptable de l'activité.

A ce jour, la Société estime que les facteurs de risques décrits dans son document de référence déposé le 28 avril 2011 sous le numéro D.11-0400 n'ont pas évolué de manière significative depuis sa date de dépôt.

⁴ EBE – charge d'impôt exigible +/- Cash flows opérationnels non courants hors cessions d'actifs +/- Variation de BFR – Investissements immobilisés + Cash des cessions d'actifs + Cash des financements utilisés +/- Cash des apports en Fonds propres – dividendes versés.

2. LES ACTIONS - LE CAPITAL

2.1 Structure de l'actionnariat

A la connaissance de la société, la structure de l'actionnariat de la société est inchangée. Seul le nombre d'actions auto-détenues, ainsi que celui de celles détenues par le FCP GFI ont légèrement évolué.

Au 31 mai 2011

| Actionnaires | actions détenues | capital | droits de vote |
|---------------------------|-------------------|-------------|----------------|
| Public | 19 023 524 | 35,0% | 35,1% |
| Itefin Participation | 17 069 443 | 31,4% | 31,5% |
| Boussard & Gavaudan | 13 507 502 | 24,9% | 24,9% |
| Financière de l'Echiquier | 3 670 000 | 6,8% | 6,8% |
| Manages et salariés | 703 503 | 1,3% | 1,3% |
| Administrateurs | 4 011 | 0,0% | 0% |
| FCP GFI Expansion | 195 115 | 0,4% | 0,4% |
| Actions auto-détenues | 120 644 | 0,2% | néant |
| Total | 54 293 742 | 100% | 100% |

2.2 Actionnariat salarié

Dans le cadre du Plan d'épargne entreprise, le FCP « GFI Expansion » détient au 31 mai 2011, un total de 195 115 actions GFI Informatique.

Le 9 décembre 2009, le conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale pour attribuer 584 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe.

Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2010 et 2011. Des explications complémentaires ont été fournies dans le rapport spécial inséré dans le Chapitres 5.1 du document de référence 2010.

Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale pour attribuer sous condition de présence et de performance, d'une part 508 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes sociétés du Groupe et, d'autre part, 15 actions gratuites à chacun des salariés de GFI Informatique et des filiales françaises du Groupe, soit 91 725 actions gratuites, ce qui donne un total de 599 725 actions gratuites.

2.3 Etat des autorisations financières au 31 mai 2011

Suite aux délibérations de l'assemblée générale du 19 mai 2011, les autorisations financières en cours sont les suivantes :

| Date d'autorisation de l'Assemblée | Nature de l'autorisation | Nombre maximum d'actions autorisées | Plafond cumulé en nombre d'actions | Durée autorisation | Date d'expiration | Utilisation |
|---|--|-------------------------------------|------------------------------------|--------------------|-------------------|-------------|
| 19.05.2010 19 ^e résolution | Augmentation de capital par incorporation de réserves | 15 000 000 | Néant | 26 mois | 19.07.2012 | Néant |
| 19.05.2010 21 ^e résolution | Attribution gratuite d'actions | 1 100 000 | Néant | 38 mois | 19.07.2013 | Oui |
| 19.05.2010 22 ^e résolution | Réduction du capital par annulation des actions auto-détenues | 5 429 374 | Néant | 24 mois | 19.05.2012 | Néant |
| 19.05.2011 12 ^e résolution | Rachat d'actions (au prix d'achat maximum de 6 euros) | 5 429 374 | Néant | 18 mois | 19.11.2012 | Oui |
| 19.05.2011 13 ^e et 14 ^e résolution | Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans DPS | 11 000 000 | Néant | 1 année | AGO 2012 | Néant |
| 19.05.2011 16 ^e résolution | Emission de Bons de souscription et ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) réservée aux salariés aux mandataires sociaux | 850.000 | Néant | 18 mois | 19.11.2012 | Néant |
| 19.05.2011 17 ^e résolution | Augmentation réservée aux salariés | 500 000 | Néant | 26 mois | 19.07.2013 | Néant |

2.4 Capital potentiel au 31 mai 2011

Au 31 mai 2011, le nombre total des actions dont l'émission est autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée, est de 28.450.000 actions.

| Date d'autorisation par l'Assemblée générale | Nature de l'autorisation | Montant nominal maximum de l'autorisation (en euros) | Nombre d'actions autorisées à émettre | Nombre d'actions restant à émettre |
|---|--|---|--|---|
| 19 mai 2010 | Augmentation de capital en numéraire par incorporation de réserves | 30 000 000 | 15 000 000 | 15 000 000 |
| 19 mai 2010 | Attributions d'actions gratuites | 2 200 000 | 1 100 000 | 1 100 000 |
| 19 mai 2011 | Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital | 22 000 000 | 11 000 000 | 11 000 000 |
| 19 mai 2011 | Emissions de BSAAR réservée aux salariés | 1 700 000 | 850 000 | 850 000 |
| 19 mai 2011 | Augmentation réservée aux salariés | 1 000 000 | 500 000 | 500 000 |
| TOTAL | | 56 900 000 | 28 450 000 | 28 450 000 |

Précisions complémentaires.

Il convient de préciser que le conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale sous conditions de performance à atteindre pendant les exercices 2010 et 2011. Ce montant de 584 000 actions gratuites potentielles n'est pas compris dans le tableau ci-dessus.

Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a utilisé l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 mai 2010 et a décidé de consentir des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique, sous condition de présence et de performance et représentant d'une part 508 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes sociétés du Groupe et, d'autre part, 15 actions gratuites à chacun des salariés de GFI Informatique et des filiales françaises du Groupe, soit 91.725 actions gratuites.

Ainsi, en tenant compte des 28 450 000 actions dont l'émission est actuellement autorisée et des 584 000 droits à attribution d'actions gratuites distribués selon autorisation de l'Assemblée générale du 29 juin 2007 et actuellement sous condition de performance, le capital potentiel au 31 mai 2011 s'élève à 166 655 484 euros. Il n'existe pas d'autres titres émis donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

Si on ne tient compte que des autorisations utilisées et qui sont toujours sous conditions de performance, il faut seulement tenir compte des 584 000 droits à attribution d'actions gratuites distribués selon autorisation de l'Assemblée générale du 29 juin 2007, ainsi que des 508 000 droits à attribution d'actions gratuites accordés à une trentaine de salariés et des 91.725 droits accordés à l'ensemble des salariés des filiales françaises selon la décision du conseil d'administration du 10 mars 2011 ; ceci représente un total de 1.183.725 actions potentielles et un capital dilué potentiel de 110 954 934 euros.

3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1 Conseil d'administration au 31 mai 2011

L'Assemblée générale du 19 mai 2011, a approuvé la proposition du Conseil d'administration du 6 avril 2011, de nomination de trois nouveaux administrateurs (Christiane Marcelier, Nicolas Roy et Jean-Paul Lepeyre) en remplacement de Jean-Hervé Lorenzi, la société Boussard & Gavaudan Partners Limited Sarl et Bernard Pache, administrateurs démissionnaires ; et d'un nouveau censeur, Bernard Pache, en remplacement de Jean-Paul Lepeyre censeur démissionnaire.

Au 31 mai 2011, le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise, comme suit :

| | |
|------------------------------|--|
| Monsieur Vincent Rouaix | Président-directeur général |
| Monsieur William Bitan | administrateur indépendant |
| Monsieur Patrick de Giovanni | administrateur |
| Madame Christiane Marcelier | administrateur indépendant |
| Monsieur Jean-Paul Lepeyre | administrateur indépendant |
| Monsieur Nicolas Roy | administrateur |
| Itefin Participations | administrateur représentée par Monsieur Gilles Rigal, |
| Monsieur Bernard Pache | censeur |
| Monsieur Henri Moulard | censeur |
| Monsieur Alain Kuong Kaing | représentant le Comité d'entreprise |
| Monsieur Jean-Luc Louis | représentant le Comité d'entreprise |

3.1.1 Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société nouvellement élus par l'Assemblée Générale du 19 mai 2011.

Madame Christiane Marcellier, diplômée de Paris IX- Dauphine, titulaire du DECS et membre de la Société des Analystes Financiers (SFAF), elle a exercé pendant quinze ans le métier d'analyste financier avant d'intégrer la Direction Générale de plusieurs groupes bancaires dont la BNPP à la Direction de la Stratégie, ou encore la comité exécutif de la CNCE comme responsable de la Stratégie. Elle intègre ensuite le groupe ABN Amro où elle

prend des responsabilités sur l'international avant de créer sa propre structure de conseil (JD4C) en 2008 et devient partenaire de la Financière de Courcelles.

Madame Christiane Marcellier dispose des mandats suivants dans d'autres sociétés.

Associé-gérant de « JD4C Conseil »

Administrateur de « Petit POUCKET »

Administrateur de Axa Assurances IARD Mutuelle (France)

Administrateur de HDN (France)

Monsieur Nicolas ROY, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), diplômé de l'Ecole Normale Supérieure des Télécommunications a commencé sa carrière chez France Télécom Marine en 1994 avant de rejoindre en 2000 France Telecom Mobile où il occupe différents postes de management dans l'informatique et les réseaux avant d'être nommé directeur technique d'Orange France en charge des systèmes d'information et du réseau. Depuis septembre 2010, il a pris la Direction de l'unité Network Services au sein d'Orange Business Services.

Monsieur Nicolas ROY n'occupe aucune autre fonction ou mandat que ceux rapportés ci-avant.

Il est précisé que pour les autres mandataires sociaux aucune modification n'est intervenue depuis ce qui a été publié dans le document de référence 2010.

3.1.2 Rémunérations des mandataires sociaux

L'assemblée générale du 19 mai 2011, a fixé à 136.000 euros le montant maximum annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration, au titre de l'exercice 2010 et de l'exercice 2011.

3.2 Gouvernance au 31 mai 2011

A la suite des mouvements intervenus parmi les membres du conseil d'administration, les différents comités sont composés comme suit :

Comité d'audit et de contrôle interne

Monsieur William Bitan (Président)

Monsieur Patrick de Giovanni

Madame Christiane Marcellier

Comité des nominations et des rémunérations

Monsieur Henri Moulard (Président)

Monsieur Bernard Pache

Monsieur Gilles Rigal

Comité des investissements

Monsieur Vincent Rouaix (Président)

Monsieur Bernard Pache

Monsieur Gilles Rigal

Comité stratégique

Monsieur Jean-Paul Lepeyre (Président)

Monsieur Vincent Rouaix

Monsieur Gilles Rigal

Monsieur William Bitan

Monsieur Nicolas Roy

4. RESPONSABLE DU DOCUMENT

4.1 Responsable de l'actualisation du document de référence

Monsieur Vincent Rouaix, Président-directeur général de GFI Informatique.

4.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2010 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture d'ensemble de la présente actualisation du document de référence 2010. »

Monsieur Vincent Rouaix
Président-directeur général de GFI Informatique
Saint Ouen, le 21 juin 2011

5. TABLE DE CONCORDANCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux informations requises par l'Annexe I du Règlement (CE) n°809/2004 pris en application de la directive 2003-1970/CE, figurant dans le document de référence 2010 et mises à jour par la présente actualisation.

| Annexe I du Règlement (CE) 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 | | Document de référence | Actualisation |
|--|---|-----------------------|---------------|
| N° | Rubrique | Paragraphe(s) | Paragraphe(s) |
| 1. | Personnes responsables | 8.3 | 4 |
| 1.1 | Personnes responsables | 8.3 | 4.1 |
| 1.2 | Déclaration des personnes responsables | 8.3 | 4.2 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 3 | Informations financières sélectionnées | | |
| 3.2 | Périodes intermédiaires | N/A | 1.1 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 4 | Facteurs de risques | 1.12 | 1.5 |
| | | | |
| 6 | Aperçu des activités | | |
| 6.1 | Principales activités | 1.1, 1.3 | 1.1, 1.3 |
| 6.2 | Principaux marchés | 1.2, 1.3 | 1.1 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 10 | Trésorerie et Capitaux | | |
| 10.5 | Sources de financement | 1.5.7 | 1.4 |
| 12 | Information sur les tendances | | |
| 12.1 | Tendances | 1.6 | 1.3 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 14 | Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale | | |
| 14.1 | Information sur les membres | 3.1 | 3.1 |
| 15 | Rémunération et avantages | | |
| 15.1 | Rémunération | 3.1 | 3.1.2 |
| 16 | Fonctionnement des organes d'administration et de Direction | | |
| 16.1 | Mandats | 3.1.1 | 3.1.1 |
| 16.3 | Comités | 3.3.10 à 3.3.12 | 3.2 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 17 | Salariés | | |
| 17.2 | Participation des salariés | 1.9.6 | 2.2 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 18 | Principaux actionnaires | | |
| 18.1 | Actionnaires | 2.2 | 2.1 |
| (...) | (...) | (...) | (...) |
| 21 | Informations Complémentaires | | |
| 21.1 | Capital social | 2.1, 2.4 | 2.4 |